



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 5

Date :
15/09/2016

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTE PAR :</u>
Michel MICHALLET		X	Mr BERNHEIM
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE	X		
Priscilia BIONDI		X	
Bertrand COSSOUX	X		
Annie COURTIER	X		
Olivier DELMER	X		
Karine DA SILVA COUTINHO	X		
Magali SZESTAK	X		
Gérard ESPINERA		X	
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BERNHEIM, 1^{er} adjoint, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur DELMER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur BERNHEIM demande que le point n°8 de l'ordre du jour soit retiré car en attente d'informations complémentaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2016.....2**
2. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2016.....2**
3. **Création d'un poste d'Adjoint Technique de deuxième classe pour besoin temporaire.....2**
4. **Création de deux postes d'Agents recenseurs.3**
5. **Demande de dotation de solidarité afin de restaurer les équipements endommagés par les événements climatiques : au Préfet3**
6. **Demande de subvention afin de restaurer les équipements endommagés par les événements climatiques : à Madame la Sénatrice dans le cadre de sa réserve parlementaire3**
7. **Décision sur une éventuelle acquisition du terrain des Joies suivant la proposition faite par la DGFIP3**
8. **Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement : abattement pour les constructions financées par un Prêt à Taux Zéro (P.T.Z.)3**

Rédigé-le: 15 septembre 2016

Par : O.DELMER – élu Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 5

**Date :
15/09/2016**

9. Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement pour la construction d'abris de jardin.....	4
10. SDESM : Marché de maintenance de l'éclairage publique	4
11. Centre de Gestion : Marché d'assurance statutaire du personnel communal	4
12. Contrat de location de la piscine de Cesson	4
13. Avenant au contrat O.C.R.S. relatif à la révision des prix de la restauration scolaire	5
14. Questions et informations diverses.....	5

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juin 2016

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal du 16 juin 2016 est accepté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2016

Concernant le point n°4 : SDESM – transfert de la compétence gaz, Monsieur SCHULTZ fait la remarque que la demande de renseignement sur la compétence du SDESM sur ce point est restée vaine à ce jour.

Vote du Conseil Municipal : Abstentions : deux, POUR le reste des votants.

3. Création d'un poste d'Adjoint Technique de deuxième classe pour besoin temporaire

Suite au départ à la retraite du Garde Champêtre, Monsieur BERNHEIM expose les différentes solutions envisagées.

- Pas de remplacement
- Remplacement poste pour poste
- Remplacement par un poste d'agent d'entretien polyvalent avec prise de fonction complémentaire d'un des adjoints techniques existants.

Une discussion s'installe sur les avantages et les inconvénients de chacune de ces solutions.

Monsieur PIERRAIN demande si une solution de mutualisation avec Boissettes a été envisagée.

Monsieur BERNHEIM indique que cette proposition a été faite, mais que Boissettes a choisi une autre solution pour l'entretien de sa commune.

Il en ressort que pour assurer le service public aux administrés et en fonction des moyens existants, la troisième solution est retenue d'où la demande de la création d'un poste permanent d'Adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 35 heures. Ce poste pourra être pourvu par un contractuel.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité.



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 3 de 5

Date :
15/09/2016

4. Création de deux postes d'Agents recenseurs.

Le recensement de la population doit se dérouler du 18 Janvier 2017 au 19 février 2017. La commune est divisée en deux districts d'où le besoin de deux agents recenseurs. Il est proposé une rémunération au SMIC plutôt qu'au dossier pour une égalité de traitement des deux agents

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité.

5. Demande de dotation de solidarité afin de restaurer les équipements endommagés par les évènements climatiques : au Préfet

Les dégâts sur les équipements de la commune, suite aux inondations du mois de mai, s'élèvent à un montant d'environ 5228 € H.T.(Chemins Parc des vives eaux). La dotation de solidarité peut s'élever à 30 % du montant.

Vote pour la demande de dotation de solidarité : POUR à l'unanimité.

6. Demande de subvention afin de restaurer les équipements endommagés par les événements climatiques : à Madame la Sénatrice dans le cadre de sa réserve parlementaire

Item que pour le point précédent pour une demande de subvention auprès de Madame la Sénatrice

Vote pour la demande de subvention : POUR à l'unanimité.

7. Décision sur une éventuelle acquisition du terrain des Joies suivant la proposition faite par la DGFIP

Par courrier du 15 juillet 2016, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a informé la commune de la mise en vente par l'Etat des parcelles B n°834 et B n°835 au lieu-dit « Les Joies ». Elle demandait par ailleurs si la commune voulait exercer son droit de priorité, le bien étant estimé par le service France Domaine à 709 800 €.

A la demande de la commune, une visite a été organisée sur site le 25 aout 2016 pour se rendre compte de l'état des installations.

La commission Urbanisme-Environnement s'est réunie le 12 septembre 2016 et a émis son avis.

Celui-ci consiste à indiquer à la DGFIP que la commune estime, entre autre, qu'au vu de l'état des installations sur les parcelles considérées et du PLU en vigueur, quelle propose de se porter acquéreur de la parcelle B n°835 au prix de 30 000,00 €.

Une discussion a lieu.

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'avis de la commission d'urbanisme environnement : POUR à l'unanimité et charge Monsieur BERNHEIM de la transmettre aux services concernés.

8. Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement : abattement pour les constructions financées par un Prêt à Taux Zéro (P.T.Z.)

Point retiré de l'ordre du jour en début de séance.



9. Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement pour la construction d'abris de jardin

Monsieur BERNHEIM expose la réforme de l'assiette de la taxe d'aménagement. Il propose d'exonérer de la taxe d'aménagement la part communale pour la construction d'abris de jardin.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

10. SDESM : Marché de maintenance de l'éclairage public

Monsieur LOUBET expose la convention financière proposée par le SDESM et relative à la maintenance de l'éclairage public.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote : POUR à l'unanimité et charge Monsieur LOUBET à signer la convention.

11. Centre de Gestion : Marché d'assurance statutaire du personnel communal

Monsieur BERNHEIM rappelle : par délibération en date du 11 novembre 2015 le Conseil Municipal a autorisé le Maire à donner mandat au Centre de Gestion afin de souscrire pour son compte une police d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de la mutualisation.

L'appel d'offres a été réalisé et le groupement conjoint SOFAXIS-CNP Assurances a été retenu pour une durée de 4 ans à effet du 1^{er} janvier 2017.

Les propositions de garanties les plus intéressantes sont les suivantes

- **LOT 1** Agent à temps non complet – 28 heures hebdomadaires et les agents contractuels de droit public relevant du régime général de la sécurité sociales,
- Le taux de 1.10 % pour une franchise en maladie ordinaire de 10 jours consécutifs
- **LOT 2** Agents CNRACL tous risques
- Le taux de 6.74 % pour une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.

Le Conseil Municipal vote : POUR à l'unanimité et charge le Maire ou son Adjoint Monsieur BERNHEIM à signer la convention.

12. Contrat de location de la piscine de Cesson

Madame CHAPUS expose que suite aux inondations du mois de mai, le bassin intérieur de la piscine de Melun est fermé pour réfection et pour un délai de plus de six mois. Un rapprochement avec la piscine de Cesson a été effectué et un créneau a été trouvé pour notre école d'où la proposition de signer un contrat de location avec celle-ci.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 5 de 5

**Date :
15/09/2016**

13. Avenant au contrat O.C.R.S. relatif à la révision des prix de la restauration scolaire

Madame Chapus expose que la société O.C.R.S. a fait parvenir un courrier signifiant une actualisation de ces tarifs conformément à son contrat. Celle-ci est basée sur l'évolution de l'indice 1764236 et aboutit à une augmentation de 2%.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

14. Questions et informations diverses

- Soirée Guinguette organisée à la Recellerie le 4 novembre au profit de l'épicerie Solidaire de Saint-Fargeau LAFAMISOL en collaboration avec le CCAS
- Monsieur. LARROQUE informe de différentes expositions se tenant à l'Espace Saint-Jean à Melun.
- Mise en place d'un forum des associations de Boissise la Bertrand pour concordance sur les projets de la commune
- Exposition de peintures des artistes de Boissise la Bertrand et Boissettes
- Le Concours Photos est en cours
- Dans le cadre de la mise en place de l'Euro Véloroute, le domaine de l'Orangerie a été désigné comme points d'accueil
- Monsieur. LOUBET informe la tenue d'une réunion avec VNF suite à un affouissement en aval du barrage au droit de la reprise effectuée l'année dernière
- Démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux rue des coublancs/rue de l'aunette/ruelle des Perreux/ Sentier de l'Aunette
- Madame CHAPUS fait un exposé sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée.
- Le nouveau Conseil Municipal des Enfants va être mis en place en Octobre
- Monsieur SCHULTZ demande qu'une intervention soit faite auprès des autorités concernant le problème d'inondation du RD 39 à l'approche de l'hiver et du risque de verglas qui peut en résulter.
- Inauguration le 19 octobre 2016 à 16 h de l'EPHAD « Lucie et Edgar FAURE »
- Il est demandé de rappeler aux riverains, notamment du RD 39, d'entretenir leur haie et de ne pas laisser déborder la végétation

Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour

L'Adjoint au Maire
Alain BERNHEIM